

<p>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BEAUMONTOIS Maison de Pays 24440 BEAUMONT DU PERIGORD</p>	<p align="center"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BEAUMONTOIS</b></p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 30 Présents : 29 Votants : 29 Pour : 29</p>	<p>L'an deux mille huit, le vingt-neuf Novembre, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS BEAUMONTOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de BEAUMONT DU PGD, sous la Présidence de Maryse BALSE, Président.</p> <p>Date de convocation : 21 Novembre 2008</p>
<p><b>PRESENTS</b> : Annick CAROT, Florence MENUT, Dominique MORTEMOSQUE, Michel MARCHAL, Bernard BESLIN, Pierre VALLERON, Gérard ROUSSELY, Jean-Marie SELOSSE, Rose-Marie ROUX, Michelle CABANE, Françoise TARJAC, Jean-Luc HAVARD, Claude CHASTENET, Daniel SEGALA, Georges MEYRIGNAC, Odile DELCEL, Pierre BONAL, Maryline BOISSERIE, Alain MERCHADOU, Claude ISSARTIER, Daniel GRIMAL, Viviane GRELETTY, Alain DELAYRE, Philippe BOUSQUET, Jean-Pierre HEYRAUD, Annie CLAVEL, Maryse BALSE, Thierry PIMOUGUET, Jacques CHASTANET.</p> <p><b>ABSENTS</b> : Isabelle LAAN</p>	
<p align="center"><b><u>OBJET</u> :</b></p> <p align="center"><b>Convention ENVOL</b></p>	<p>Le Président rappelle qu'ENVOL est une initiative de la MSA qui permet d'accueillir des enfants en présence de leurs parents, ou d'un accompagnant, afin de promouvoir une socialisation de la petite enfance, un soutien de la parentalité autour d'activités ludiques.</p> <p>Pour cela, il existe une convention qui définit les modalités entre les partenaires qui sont la MSA, la CAF, le Conseil Général, la Communauté de Communes du Monpaziérois et la CCPB.</p> <p>Le Conseil de la Communauté, à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>autorise</b> le Président à signer la convention pour le partenariat avec ENVOL.</li> </ul> <div data-bbox="1114 1489 1484 1758" style="text-align: right;"> </div>
<p>Certifié exécutoire, Reçu en sous-Préfecture le : - 5 DEC. 2008</p> <p>Publié ou notifié Le : 10 DEC. 2008</p>	<p>Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit, Au registre sont les signatures, Pour copie conforme. Beaumont du Périgord, le 1 Décembre 2008</p> <p>Le Président,</p> <p>Maryse BALSE</p> <div data-bbox="821 1870 1300 2184" style="text-align: right;"> </div>